

Envoyé : mardi 5 mars 2024 09:04

À : contact <contact@sanarysurmer.com>; plu.modification2
<plu.modification2@sanarysurmer.com>

Objet : MOULIN NEUF - N/REF JP/1920240 - RAR OPPOSITION : PLU MODIFICATION AVENUE MOULIN NEUF



de **ANTIGONE IMMOBILIER** - Muriel **POGGIOLI** à **MAIRIE DE SANARY**

à l'attention de **M. SPALONY Denis, commissaire enquêteur**
(plu.modification2@sanarysurmer.com)
à l'attention de **M. LE MAIRE**

référence MP/ 1921782 - le 05/03/2024

concerne :

Le Moulin Neuf
Avenue du Moulin Neuf
83110 SANARY-SUR-MER

objet : MOULIN NEUF - N/REF JP/1920240 - RAR OPPOSITION : PLU
MODIFICATION AVENUE MOULIN NEUF

Messieurs,

Veuillez trouver en pièce jointe, pour information, un courrier en RAR qui vous est adressé.

Sincères salutations.

Le syndic
P/O Jérôme PAYAN
Gestionnaire

MAIRIE DE SANARY
Hôtel de Ville
B.P. 24
83110 SANARY SUR MER

LRAR

Sanary-sur-Mer, le 1 mars 2024
Nos Réf. : JP / 1920240

Concerne :
Le Moulin Neuf
Avenue du Moulin Neuf
83110 SANARY-SUR-MER

Objet : Enquête publique

A l'attention de Monsieur Le Maire et de Monsieur SPALONY Denis (Enquêteur),

Monsieur Le Maire,

Agissant en qualité de syndic de la copropriété ci-dessus référencée, nous nous permettons de venir vers vous dans le cadre de l'enquête publique faisant l'objet des délibérations du Conseil Municipal portant sur la modification du plan PLU et plus précisément sur la création d'une voie et d'un ouvrage pluvial sur l'avenue du Moulin Neuf.

Le syndicat des copropriétaires se positionne contre ces deux études et demeure surpris de ne pas avoir été informé au préalable.

En effet, la création d'une route de désenclavement entre l'allée des Champs Fleuris et l'Avenue du Moulin Neuf va avoir pour conséquence une nuisance sonore, une pollution abondante, une insécurité pour les piétons et des difficultés importantes pour l'entrée et la sortie des véhicules des résidents. De plus le passage de véhicules répété va avoir pour conséquence une baisse de la valeur des biens des résidents.

Veuillez agréer, Monsieur Le Maire, l'expression de nos salutations distinguées.

P/Le Syndic
Jérôme PAYAN
Gestionnaire

